



Eidgenössische Kommission gegen Rassismus
Commission fédérale contre le racisme
Commissione federale contro il razzismo
Cumissiun federala cunter il rassissem



Communiqué de presse

26 novembre 2004

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) appelle à ouvrir un débat factuel et digne avec les personnes de confession musulmane et au sujet de l'islam.

Les prescriptions en matière de respect des droits de l'homme s'appliquent à tout le monde, et donc aussi aux Musulmans. Or cette minorité religieuse est souvent la cible de généralisations abusives et d'attitudes discriminatoires. La CFR est toutefois convaincue que l'immense majorité de la communauté musulmane respecte nos valeurs fondamentales. Elle aimerait voir s'instaurer un débat public qui soit factuel et digne et dont cette communauté ne soit pas exclue.

Les personnes de confession musulmane sont depuis un certain temps au centre du débat public, pour ne pas dire d'une véritable polémique. La CFR aimerait rappeler à ce propos que les prescriptions en matière de respect des droits de l'homme s'appliquent à tout le monde, et donc aussi aux Musulmans, et que cette minorité religieuse est particulièrement exposée aux généralisations abusives et aux attitudes discriminatoires.

Le fait que des extrémistes se réclament de l'islam ne signifie de loin pas que cette religion, et avec elle la grande majorité des personnes de confession musulmane vivant dans notre pays, affiche des tendances extrémistes. Si le sentiment de crainte qui se manifeste au sein de notre société à l'égard de l'islam peut se comprendre, il n'est pas justifié pour autant. De nombreux représentants de la communauté musulmane ont expressément affirmé qu'ils soutiennent l'Etat de droit suisse de façon pleine et entière et que leur foi ne contredit en rien les valeurs morales de notre pays.

Le débat consacré à la place revenant à l'islam dans notre société majoritairement chrétienne et laïque constitue par ailleurs l'occasion de rechercher ensemble des solutions constructives, comme la formation d'imams dans notre pays ou la mise en place d'un enseignement religieux dans les écoles publiques. C'est un type de solutions que la CFR défend depuis longtemps.

COMMISSION FEDERALE CONTRE LE RACISME

Contacts avec les médias:
Doris Angst, responsable du secrétariat
Tél. 031 324 12 83 (n° direct) ou



CFR, SG-DFI, Inselgasse 1, CH-3003 Berne
Tél. +41 31 324 12 93, fax +41 31 322 44 37, ekr-cfr@gs-edi.admin.ch, www.ekr-cfr.ch